



Etrangère, divorce, rester en france

Par **jayrade**, le **01/01/2010** à **19:54**

Bonjour,

je souhaite avoir un bon endroit pour résoudre le problème de ma vie conjugale.
ma situation est la suivante:

Je suis étrangère, mariée avec un français d'origine algérienne depuis 2008. Dès les premiers mois de mariage j'avais reçu énormément de pression mentale et physique. Jusqu'à maintenant j'essaie de résister malgré la souffrance et en essayant de résoudre le problème de notre couple mais lui ne change pas et maintenant il veut divorcer.

De mon côté, je voudrais reprendre des études ou travailler en France,
est-il possible de reprendre et de terminer des études/ travailler en France lorsque je serai divorcée?

merci d'avance